



W5-00005
628916
Géo.

Filière : B/L

Session : 2021

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Suite à une intervention policière Place de la République sur la Place de la République à Paris, visant à démanteler un camp de migrants, le gouvernement français et notamment Gérald Darmanin ont fait l'objet de vives critiques quant à leur politique d'accueil des migrants, perçue comme inhumaine à gauche, insuffisante à droite. Ce fait d'actualité souligne plusieurs aspects du sujet : d'abord, que l'accueil des migrants est certes une tâche qui incombe à l'Etat, mais en même temps que cet accueil met en jeu une pluralité d'acteurs, notamment de la société civile ; ensuite, cet exemple et surtout la politique qui a suivi montrent en quoi la question de l'accueil est brûlante et chargée idéologiquement ; cet exemple montre enfin les modalités historiques de l'accueil des migrants par les Etats.

"Accueillir" peut être défini comme le fait de laisser pénétrer un individu dans un espace, tout en lui fournissant par ailleurs des ressources afin de lui permettre d'y vivre. L'accueil des migrants est une tâche qui incombe traditionnellement à l'Etat - mais il s'agira ici également d'analyser la diversité des acteurs qui impliquent le fait d'accueillir.

les migrants.

Les migrants sont des individus qui quittent leur lieu de résidence afin de s'installer ailleurs à long terme, et ce entraînant une altération significative de leur identité.

A titre indicatif, les migrants internationaux étaient 274 millions en 2015, pour 700 million de migrants internes la même année, soit environ un milliard de migrants, pour 20 millions environ de réfugiés la même année. Notons que les migrants sont extrêmement hétérogènes : ils sont différenciables selon le sexe, l'âge, les motifs, le statut juridique, la classe sociale, le niveau de qualifications, parmi une multitude d'autres critères, au regard desquels les modalités d'accueil peuvent se définir.

Le sujet soulève des enjeux multiples. Il sera d'abord question des modalités de l'accueil et, secondairement (nous ne jugeons pas que consacrerons pas une grande attention à la question suivante) des façons dont cet accueil affecte, modifie, les sociétés d'accueil. Il est également question de l'enjeu spatial (en termes de mobilités, d'aménagement, ou encore de jeu des pouvoirs publics) de cet accueil. Le sujet pose également la question des acteurs (Etats, ONG, organisations suprinationationales, migrants, entreprises, société civile...) de cet accueil. Il s'agira ainsi de tenir compte de ces dimensions au cours de notre interrogatoire plus globale, qui peut être se résumer ainsi : dans quelle mesure l'accueil des migrants s'accompagne-t-il

d'une recomposition des territoires d'accueil, et d'une multiplication des acteurs de cet accueil, au-delà du cadre étatique strict ?

D'abord, on se penchera sur les modalités hétérogènes d'accueil des migrants par les Etats, au regard notamment des discours portés sur cet accueil et des modifications de la société d'accueil qu'il induit (I). Ensuite, on envisagera l'enjeu spatial de l'accueil des migrants, lequel induit une recomposition des espaces territoriaux d'accueil (II). On s'interrogera enfin sur la multiplication des acteurs extra-étatiques dans le cadre de l'accueil des migrants (III).

* * *

Pour commencer, soulignons que les modalités d'accueil des migrants par les Etats sont plurielles. Cette pluralité s'analyse au regard de la diversité des discours portant sur l'accueil des migrants (1), de la diversité des ressources mises à disposition des migrants par les Etats (2), des discours sur ce qui suit l'accueil, lesquels ont une influence sur l'accueil (3), et au regard enfin des modifications de la société d'accueil induites par cet accueil, ou non (4).

Distinguons d'abord les discours de refus, des discours absents ou simplement tolérants, des discours enfin pro-immigration. Ces derniers discours semblent en réalité faire compte de la nature des migrants, dans la mesure où, par exemple, les expatriés ne jouissent pas de la même représentation que les réfugiés. On a pu observer une réémergence de discours hostiles à

à l'accueil des migrants, principalement depuis leur retour à partir des années 1970, les migrants étant par exemple assimilés à une concurrence économique (rhétorique qui a eu recouvert le RN comme le PCF de Georges Marchais, en France) sur le marché du travail, ou à des dérives de l'ordre (comme l'indiquait la rhétorique de Donald Trump) ou encore à des individus ayant dissous la unité culturelle de une nation. Ces discours sont contraires si l'on souhaite comprendre l'accueil des migrants, dans la mesure où l'élection de dirigeants et de partis nationalistes (comme aux Etats-Unis en 2016, en Autriche ou encore en Hongrie) voit à la tête de l'Etat conditionnée par la suite les politiques d'accueil (dans des accords, des quotas, ou encore, par exemple, des renforcements des frontières).

Les Etats du Golfe, quant à eux, illustrent un discours d'une autre nature, dans la mesure où la migration économique de travailleurs pauvres y est tolérée, voire encouragée, sans jamais être acceptée comme durable. Les migrants économiques peu qualifiés occupent ainsi généralement la périphérie des grands villes, et les politiques réglementaires urbaines visent à atténuer leur présence dans l'espace public (ce qui est notamment observable dans la politique du "Family Day" le dimanche à Abu Dhabi, où de nombreux espaces sont réservés aux familles le dimanche, excluant par la-même tous ces migrants, qui sont souvent jeunes et sans enfants).

On peut enfin relever des discours encourageant franchement les migrations. C'est le cas par exemple des Etats visant à tirer bénéfice du "brain drain", en adoptant un discours

Filière : B/L

Session : 2021

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

qui valorise le cosmopolitisme et les échanges culturels internationaux. Ce discours s'observe tout particulièrement dans les universités d'Etat (mais aussi privées) qui mettent en œuvre des campagnes de cours internationaux ou encore des dispositifs de bourses, comme c'est par exemple le cas de l'IEP de Paris, et ces cours en lien avec la LSE, UCL, ou encore l'Université de Sydney. Accueillir les migrants internationaux ~~est~~ en l'occurrence valorisé.

Dès lors, l'accueil passe par une mise à disposition de ressources par les Etats d'accueil.

Ces ressources peuvent d'abord être matérielles, afin de favoriser l'intégration économique des migrants. Ainsi, en Israël, les migrants juifs bénéficient de prestations sociales qui leur sont réservées, à leur arrivée. Les "returnees" indiens étudiés par A. Verrel bénéficient également de dispositifs fiscaux avantageux mis en place par l'Etat, afin de les inciter à se installer dans le pays. En France et dans les Etats à couverture assistantelle universelle, les migrants peuvent bénéficier des minima sociaux, comme le RSA et de la CMU, qui concernent tout résident du

territoire français y postulent. L'accueil peut alors également passer par le recours aux services publics, notamment l'école.

L'école éducation est alors un puissant vecteur d'accueil des migrants, dans la mesure où elle les aide par exemple des ressources linguistiques ou cognitives nécessaires à une installation réussie (dont les critères de définition sont divers) du migrant. Ainsi, dans le cas des mineurs non-accompagnés (MNA) en France, des cours élémentaires peuvent être dispensés par l'Etat dans les types d'établissements dont les internats acceptent de loger des MNA. Ces cours aux MNA servent notamment à l'intégration des ces derniers au monde du travail, puisque la langue peut être un critère important dans l'embauche (ce qui contribue selon l'INSEE à la forte sur-qualification des migrants actifs en France).

Notons bien entendu que ces ressources sont diverses et variées par exemple selon les régimes assistentiels d'Etat, la qualité des services publics ou encore la législation en vigueur concernant les conditions d'accès des migrants à ces ressources étatiques.

Les discours portant sur ce qui suit l'arrivée des migrants, soit la représentation de leur possible intégration, sont alors une condition centrale à leur accueil.

Les discours d'exclusion, souligne M. Agir, favorisent

l'incarier des migrants — soit un accueil caractérisé par "l'exclusion, l'exception et l'extraterritorialité". Dans ce cas, le fait migratoire est vu d'une manière péjorative, et l'on l'envisage comme temporaire. cette logique est à ~~l'écart~~ l'œuvre dans l'érection des camps américains au Texas, mais également en UE, ce que relève et étudie le laboratoire Migrant, ou dans les pays du Golfe ; l'incarier ~~soit~~ est en l'occurrence la conséquence d'une idéologie refusant l'intégration nationale des migrants, mais également leur installation pérenne sur le territoire.

A ces discours s'opposent les discours intégrateurs, assimilationnistes, voire "absorbants" (terme qui ne s'applique qu'au cas israélien), dans lesquels cas l'Etat propose un accueil centré autour des velléités d'intégration à la nation, intégration qui se veut durable, la migration étant représentée comme telle.

L'accueil des migrants par les Etats s'envisage ainsi au regard de la manière dont les migrants affectent la société d'accueil, où du moins de la manière dont ces effets sont vus par la société d'accueil.

Il faut d'abord relever les effets économiques, pluriels et variés, à de multiples prétentions, des migrations. Les études économétriques tendent à montrer que les migrations n'ont tendance à avoir ~~pas~~ un effet à la baisse sur les salaires que de manière assez marginale, et principalement sur le marché du travail non-qualifié. L'idée reçue selon laquelle les migrants (le lieu commun tend à les homogénéiser) tiennent les salaires à la baisse a beau être démenti par les faits, ~~ceci~~ est bien ancré dans les esprits, expliquant

peut-être en partie le regard nationaliste ~~chez~~^{chez} les élus
marqué par la désindustrialisation depuis 1973, et particulièrement
depuis 2008. L'accueil des migrants peut cependant également
répondre à des motifs économiques comme ce fut le cas du
"couple migratoire" (C. Wiltz de Wandel) entre la France et
l'Algérie pendant les Trente Glorieuses, ou plus récemment
dans le cadre des relations entre les Philippines et leurs travailleurs
domestiques ~~migrantes~~, accueillis par les Etats d'Asie du Sud-Est
(étudié par J. Debarreville).

Les conséquences culturelles de l'accueil des migrants s'observent
peut-être sur un temps plus long, et dépendent également de
leur degré de visibilité sur l'espace public. Ces mêmes
conséquences ont cependant des répercussions considérables sur l'accueil
des migrants par ailleurs.

En somme, nous avons expliqué que l'accueil des migrants par
l'Etat revêt des modalités diverses, lesquelles dépendent assez
fortement de la représentation des migrants en cause, et de la
manière dont ces derniers affectent le territoire d'accueil.

Ainsi, on a souligné les modalités d'accueil par les Etats.
Dès lors, dans quelle mesure l'accueil des ~~migrants~~
migrants s'accompagne-t-il d'une recomposition des espaces
territoriaux d'accueil ?

On analyse en d'abord la recomposition des espaces frontaliers
par les migrations qui les traversent, par les migrants qui y sont
rencontrés (1). On abordera ensuite la mise en place par
l'Etat d'infrastructures afin d'accueillir les migrants (2).

Filière : B/L

Session : 2021

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Enfin, on analysera les stratégies de visibilisation et d'invisibilisation des migrants accueillis par les Etats, et la manière dont celle-ci affectent l'espace public (3).

Au regard des enjeux que représentent les flux migratoires, les frontières sont recomposées voire dénaturées par l'accueil (ou son refus) des migrants; on relèvera trois tendances : la sécurisation, la déterritorialisation et la particularisation de la frontière. M. Foucault évoque d'abord une "barriération" du monde : 75% environ des murs et barrières internationales ont ainsi été érigés dans les vingt dernières années. Cette tendance à la sécurisation (qui se traduit notamment par une forte présence militaire, ou encore une minimisation des traces biologiques des migrants à la frontière) doit être comprise au regard des stratégies d'Etat visant à filtrer, voire exclure, les migrants à accueillir. Ainsi en UE, l'accueil est d'abord conditionné par un franchissement parfois difficile de la frontière. Accueillir les migrants, c'est donc d'abord, semble-t-il, accepter ou non leur entrée.

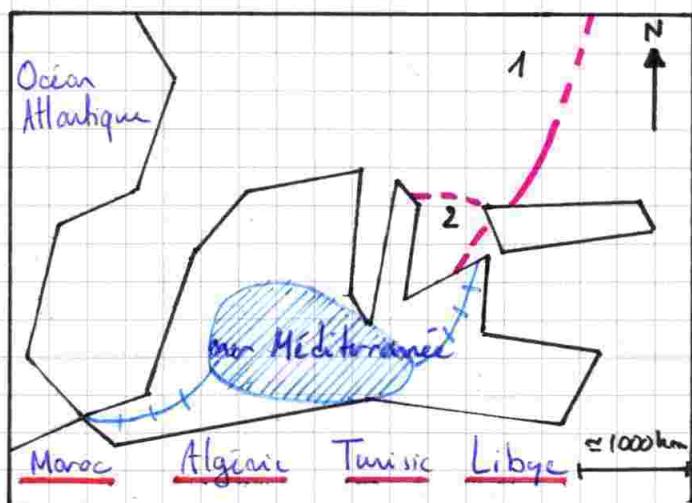
Pourtant de cet impératif défini par l'Etat, la frontière semble se déterritorialiser. D. Bigo parle à ce titre de la

"pixellisation" des frontières, soit le déperissement de frontières-lignes au profit de frontière-continuums. Ainsi, du fait d'accords avec l'UE, le Niger peut d'une certaine manière être qualifié de frontière verticale, de frontière-espace, puisque les contrôles sont dispersés sur le territoire entier afin de prévenir les migrants ~~sous~~ en situation irrégulière de pénétrer l'Europe. Enfin, il est à relever une tendance à la méticulisation de la frontière, mettant en jeu des acteurs étatiques et privés qui se coordonnent afin de réguler les flux migratoires.

L'Europe-forteresse illustre bien l'existence d'un accueil séparément cerné et régulé, caractéristique d'un refus d'accueil de certaines populations, comme sur le croquis suivant :

Croquis 1: l'Europe-forteresse : une régulation des entrées

sur le territoire caractéristique d'un accueil séparé et régulé.



1 Autriche

2 Bosnie-Herzégovine

I. Une "barriérisation" de l'Europe

— espace Schengen

- - - murs et barrières

II. Une recomposition de la frontière en Europe

■ l'opération Frontex, relevant à des acteurs privés

+++ périphérie du Frontex

Maroc pays à accords bilatéraux avec l'UE, régulant les franchissements de la frontière

L'exemple de l'UE sert ici à illustrer le fait qu'accueillir les migrants représente ainsi un enjeu pour les Etats, qui mettent en œuvre des moyens de sélection des migrants accueillis.

Dans l'accueil des migrants, les Etats mettent alors en place des infrastructures afin par exemple de gérer les flux migratoires, ou de loger les migrants.

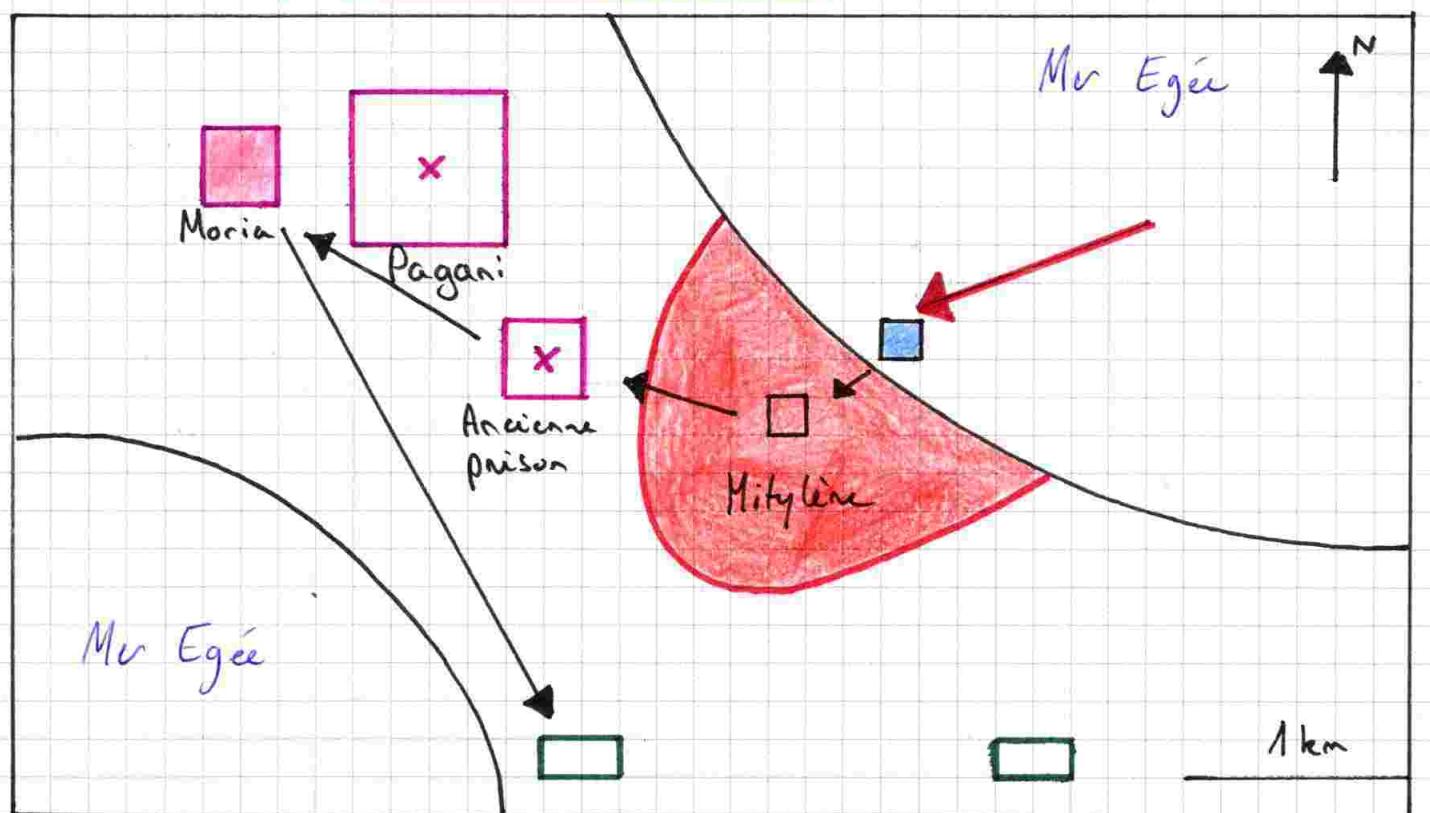
D'abord, des lieux d'accueil officiels sont mis en place, parfois en réutilisant des infrastructures pré-existantes. Ainsi, dans le cas des migrations étudiantes, l'Etat peut entreprendre la construction de quartiers ex nihilo visant à accueillir les étudiants, comme c'est par exemple le cas dans le centre-ville d'Edimbourg, aux alentours de l'Université de la ville. Il s'agit dans ce cas de fournir aux migrants un cadre de vie, ^{souvent} caractérisé par un entre-soi produit par les politiques publiques.

En 2015 à Lesbos, en Grèce, l'arrivée subite de plus de 500 000 nouveaux migrants, dont de nombreux réfugiés, a imposé une réévaluation des moyens de la ville de Mytilène, à des fins d'accueil des migrants. Ainsi, des bars ont-ils été loués à cet effet, par exemple. Le commissariat et le port sont devenus des lieux principaux d'accueil (temporaire) des migrants.

Ces aménagements provisoires et caractérisés par leur exceptionnalité témoignent d'un refus d'accepter le caractère durable des migrations, se traduisant par une gestion chaotique des migrants, ce que soulignent L. Pillat et L. Tassan dans leur article "Lesbos : l'île aux grillages. L'institutionnalisation

de l'exception". Cette île n'a pas d'infrastructures d'accueil passées par une exploitation de ressources pré-existantes, des constructions nouvelles, mais fait également face à des contestations du fait de son inefficacité.

Croquis n° 2 : l'accueil des migrants à Lesbos : un accueil maladroit et improvisé, se caractérisant par des inefficacités et la relâche de la société civile (article de L. Tania, L. Pillant)



I. L'exceptionnalité des entrées sur le territoire des îles de Lesbos

→ 500 000 migrants en 2015

Mityline, ville dont les infrastructures sont utilisées pour un accueil temporaire

Le commissariat, débordant de migrants

un pont saturé

II. Un accueil inhumain, improvisé et inefficace

Pagani et l'ancienne prison, inadaptés à cet usage

→ Trajectoire de migrants interrogés dans l'article

* Formation de camps pour leur traitement inhumain des migrants

Moria, tout seul camp créé à cet usage

Filière : B/L

Session : 2021

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

III. La relève de la société civile pour véritablement accueillir les migrants

villages-refuges créés par des militants

Ce qui il faut relever de cet exemple, c'est que les infrastructures d'Etat mises en place pour loger les migrants, consistent à peine dans une forme d'accueil, dans la mesure où les conditions sont plus que ~~rudimentaires~~ difficiles, et où le chaos dans la gestion empêche toute aide efficace aux migrants venant de l'Etat. Le seul vrai accueil est celui des militants, mais malgré lui il contribue à pérenniser l'exceptionnalité de cet accueil difficile des migrants.

Les pouvoirs publics ont également une capacité à modif~~er~~ l'espace d'accueil des migrants, dans la mesure où ils peuvent choisir d' invisibiliser ou au contraire de rendre visibles les migrants.

Ces choix sont enracinés au fil du temps avec la conception qu'ont les sociétés d'accueil et les pouvoirs publics des migrants en question.

Dans le cas des stratégies de visibilisation des

migrants accueillis, l'espace public est vite transformé. Ainsi, les quartiers éthniques de la diaspora chinoise (étudiés par E. Ma Mang) sont l'incarnation dans l'espace public d'une immigration que les pouvoirs publics choisissent d'accueillir de façon durable, acceptant par ailleurs leur visibilité dans l'espace public. On trouve également cela à Nice, où l'espace public ~~sont~~ du Vieux Nice est fortement investi par les expatriés anglophones. Ainsi, dans le cas d'un accueil pleinement voulu par les pouvoirs publics, la visibilité de celui-ci sera tolérée voire encouragée.

A l'inverse, il peut y avoir des cas où les migrants sont effectivement accueillis par l'Etat et où leur ~~sont~~ procurés les moyens de vivre, mais tout en étant invisibilisés par les pouvoirs publics. C'est particulièrement le cas dans les pays du Golfe, où la main-d'œuvre étrangère par qualification est réservée aux quartiers périphériques.

Peut-être que l'on pourrait alors argumenter qu'accueillir pleinement un migrant, ce n'est pas seulement lui procurer les moyens de vivre sur le territoire ~~de~~ d'accès, mais que c'est ~~également~~ lui permettre d'exprimer sa singularité culturelle sur l'espace public — accueillir les migrants représentant alors un élément primordial des sociétés multiculturelles.

On l'a donc compris, accueillir les migrants rend difficile l'espace d'accueil, dans la mesure où celui-ci peut être

recomposé à ses frontières, dans la mesure par ailleurs où des infrastructures d'accueil peuvent être mises en place, mais aussi parce que la visibilité ou non des migrants, produit en partie des stratégies d'accueil des Etats, modifie les espaces d'accueil.

Toutefois, notre regard s'est jusqu'à présent davantage porté sur le rôle de l'Etat dans cet accueil, que celui des autres acteurs privés sur l'espace d'accueil. Que devient cet accueil lorsque l'on nuance les compétences de l'Etat ? Que devient-il lorsque l'on porte notre regard sur les ~~autres~~ acteurs alternatifs de l'accueil ?

On traitera ici de la multiplication des acteurs de l'accueil des migrants, en analysant d'abord la cause en amont et en aval des compétences d'Etat en matière d'accueil (1), puis en nous interrogeant sur l'individualisation de l'accueil (2), et en envisageant enfin les risques dans lesquels s'inscrit ces acteurs alternatifs de l'accueil (3).

D'abord, les compétences d'Etat sont à ~~remettre en~~ cause. En amont, les instances supranationales et les relations diplomatiques amènent à reconstruire le rôle des Etats en termes d'accueil. De fait, des textes supranationaux (en provenance de l'ONU en premier lieu, et en autre cas intéressant en soit l'UE, s'agissant de l'Europe) peuvent déterminer les choix des Etats en matière d'accueil. Ainsi, la Convention de Genève fait du droit d'asile des réfugiés un droit inaliénable et universel, s'imposant ainsi aux Etats souhaitant réguler la présence de réfugiés au

un territoire. Des textes ayant trait aux droits de l'homme peuvent également entrer en ~~cours~~ effet lorsque l'accueil des migrants n'avait pas suffisamment, ce dont ~~peut~~ peuvent avoir le pouvoir des instances comme la CEDH et le tribunal de l'ONU à la Haye. Des accords bilatéraux peuvent également s'imposer aux Etats en matière d'accueil.

En aval, la décentralisation de l'accueil et le recours croissant au secteur privé dans l'accueil des migrants remet en cause les compétences d'Etat à ce sujet. Le cas des "villes-refuges" (Derrida) est à ce titre parlant, dans la mesure où le concept dirigé des municipalités, dans le village du néo-municipalisme de M. Bookchin, de refuse l'autorité de l'Etat sur ces questions et de revendiquent leur autonomie décisionnelle. Des maires comme Lyon, Barcelone ou certaines villes de Sicile se inscrivent dans cette tendance de "villes-rebelles" (D. Harvey). "L'industrie de la migration" (R. Hernández-Léon) prend également la relève de l'Etat dans le cadre de l'accueil des migrants.

C'est ainsi que Claudio C. Rodas relève un fort recours au secteur privé (industrie sanitaire, laboratoires de recherche en biométrie, par exemple) dans l'accueil des réfugiés dans les camps européens.

Ces nouvelles leçons doivent toutefois être ~~accordées~~ nuancées. Le pouvoir ~~effectif~~ de l'ONU s'avère limité au Conseil de Sécurité (P5), expliquant ainsi qu'un pays comme les Etats-Unis, critiqué pour ses atteintes aux droits de l'homme dans les camps du Texas, n'aït subi aucune sanction.

En aval, il reste que les structures centralisées de

Filière : B/L

Session : 2021

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

certains Etats peuvent contrecarrer le pouvoir décisionnel municipal : d'où la coexistence entre un gouvernement italien promulgant des lois anti-immigration, et des maires qui essaient de prendre des initiatives d'autonomie en matière d'accueil.

La multiplication des acteurs de l'accueil pousse pour une individualisation de la pratique de l'accueil.

On a vu, avec les îles, que la société civile pouvait s'impliquer dans l'accueil des migrants. Celle-ci a une opinion qu'elle peut manifester (Calais a ainsi vu des manifestations de gauche et de droite à l'encontre de sa "Jungle"), mais peut également mobiliser des personnes en vue d'accueillir les migrants. Ainsi, dans l'Anjou français (étudié par C. Benthomme et C. Imbert), la tradition d'une "montagne-refuge", héritée de la Seconde Guerre mondiale, notamment, donne lieu à des situations où des habitants locaux accueillent des migrants traversant la frontière chez eux, leur fournissant des vivres, des conseils, un accès & à des communications, & ou encore un refuge à l'égard des autorités.

Notons qu'à "l'ère du migrant connecté" (D. Diminescu), l'accueil peut, il l'est même souvent, être assuré par des migrants in place. On observe par exemple cela dans les conflages, en Afrique de l'Ouest, mais aussi par exemple lorsque les membres de la famille rejoignent le ou les parents s'étant installés sur les lieux.

L'accueil s'individualise également dans les refus. En effet, des exemples de membres de la société civile prenant des initiatives pour refuser l'accueil aux migrants ne manquent pas.

A Dresde, en Allemagne, des militants néonazis entrent régulièrement en conflit avec des migrants dans la rue. En France, les opérations dans les Alpes et dans les Pyrénées de Génération Identitaire s'inscrivent dans cette tendance.

On trouve également cela en Afrique du Sud, où des discutes sont régulièrement entreprises par des habitants locaux dans les ~~arrondissements~~ quartiers périphériques de migrants, dans les années 1990.

Il s'agit alors de considérer les risques dans lesquels s'inscrivent ces actes alternatifs.

D'abord, les migrants peuvent recourir à un "capital social" (P. Bourdieu) afin de trouver l'accueil dans une société globalement hostile. Ainsi, les diasporas créent des communautés dispersées dans lesquelles le migrant peut être accueilli.

Les actes privés de "l'industrie de la migration" s'inscrivent

s'insèrent également dans de vastes réseaux, où la frontière traditionnelle entre l'Etat et les entreprises dévoile au profit de celle du continuum néolibéral ~~pour~~ entre les injonctions étatiques et la sous-frontière privée. Ce cas a observé tout particulièrement aux Frontières.

Notons enfin l'émergence de réseaux alternatifs d'accueil. D'abord, des réseaux de "villes-refuge" se constituent afin de favoriser l'accueil des migrants. Ensuite, il existe des réseaux constitués par les associations visant à accueillir les migrants. On peut ~~noter~~ ainsi l'existence de réseaux militantes, ~~comme~~ dans l'Anjou, ou réseaux servant ainsi à dissimuler les migrants en situation irrégulière dans un territoire lui-même inscrit dans un réseau sécuritaire, faisant de lui un "territoire policier" pour répondre à la forme de F. Jobard (Sociologie de la police, 2015).

Ainsi, il convient de comprendre l'accueil des migrants qui dépare le seul cadre de l'action étatique, puisque ce même accueil donne lieu à la multiplication d'acteurs, soit dans la favorisation de l'accueil, soit dans la lutte contre ce dernier.

En résumé, nous avons d'abord vu que les modalités d'accueil des migrants par les Etats sont hétérogènes, et varient selon la monarchie dont sont envisagés les migrants, et la monarchie dont l'accueil des migrations affecte

la société d'accueil. L'accueil des migrants est alors un enjeu spatial, caractérisé par une certaine recomposition des espaces mis en cause par l'accueil. Enfin, on a vu que l'accueil des migrants se caractérise en fait par une pluralité d'acteurs, dépassant le strict cadre étatique, et mettant en jeu un ensemble de tissus particulaires.

¶
Accueillir les migrants s'accompagne donc d'une recomposition ^{large} ~~profonde~~ des territoires d'accueil, en modifiant ce territoire non seulement dans ses aspects physiques, mais également en mettant en jeu de nombreux acteurs impliqués par l'accueil des migrants.